

Ligne à Grande Vitesse



Turbulences au Pays Basque

LGV...

Le protocole sur le financement met le feu aux poudres !

Le protocole demandé par le ministre des transports a secoué nombre de nos élus. Les sommes énormes ont ramené plusieurs d'entre eux vers les réalités de la LGV. Payer des sommes exorbitantes pour être seulement traversés et en contre partie, sacrifier 9 hectares au kilomètre, cela pose en effet le problème de l'utilité d'une telle voie. Résultat, aucune communauté de communes n'a voté le protocole en l'état (voir pages 8 et 9).

2. Infos en Vrac

3. Nous y sommes !

4. Brèves Sociales

5. Laminoir à Tarnos

6. Deux grands livres...

7. Autoroute ferroviaire

8 / 9. LGV : Turbulences au Pays Basque

10. Le fabuleux destin de Rothman Salazar

12. CLIS de Bats du 12 février 2009

14. La Page d'ATTAC

15. « Chomski & Compagnie »

16. Cultures : « Pour un instant, la liberté »

BIMESTRIEL - 2,30 €

N° 131
MARS / AVRIL 2009

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Un deuxième EPR

Le Réseau *Sortir du nucléaire* conteste les affirmations de M. Gadonneix (PDG d'EDF) qui prétend que la construction de ce réacteur serait « une bonne nouvelle pour l'emploi ». La réalité est en fait exactement inverse : des études montrent que, pour un investissement égal, les économies d'énergie et les énergies renouvelables créent jusqu'à 15 fois plus d'emplois que le nucléaire.

D'ailleurs, après avoir longtemps soutenu le nucléaire, le puissant syndicat allemand IG Metall vient de fustiger une « *technologie vieillissante et arriérée* » par la voix d'un de ses dirigeants, Hartmut Meine, qui a pris la parole dans le cadre d'une manifestation contre les transports de déchets radioactifs le 9 novembre dernier. Cette conversion s'explique sans peine : en quelques années, les énergies renouvelables ont créé 250 000 emplois en Allemagne, chiffre en augmentation continue. A titre de comparaison, après 50 ans d'investissements massifs, le nucléaire emploie moins de 100 000 personnes en France. Le projet de construire de nouveaux EPR n'est donc pas seulement irresponsable sur le plan environnemental, il est aussi absurde sur le plan économique. Plus que jamais, la « France nucléaire » fait fausse route : il y a quelques jours à peine, le 26 janvier, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) a été officiellement créée par cinquante pays, notamment l'Allemagne, l'Espagne et le Danemark, qui se sont engagés de longue date en faveur des énergies vertes. La France, elle, a tout tenté pour empêcher la naissance de cette organisation et n'y participe que du bout des pieds.

Il faut dire que la construction d'un nouvel EPR empêchera la France de respecter son engagement européen de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020. Qui plus est, la vague de froid de cet

hiver a démontré que la France manquait de moyens de production « de pointe » : elle ne doit donc surtout pas ajouter de nucléaire (qui produit « en base »).

Face à ce nouveau coup de force, le Réseau *Sortir du nucléaire* annonce d'ores et déjà qu'il attaquera en justice les autorisations de construction du nouvel EPR annoncé à Penly (Seine-Maritime). Les incroyables déboires rencontrés par EDF et Areva, respectivement sur les chantiers des EPR de Finlande et de Flamanville, devraient suffire à écarter tout nouveau projet d'EPR.

Le nucléaire est une industrie du siècle passé, dangereuse et archaïque, chère et polluante. L'avenir est aux économies d'énergie et au développement des énergies propres et renouvelables.

Wimax : réunion d'information à Hasparren

Plusieurs antennes Wimax doivent être installées du côté de Garazi et Baigorri, sur la Rhune et à Mouguerre durant l'année 2009. Elles doivent permettre d'équiper en Haut Débit Internet les zones qui n'y ont pas déjà accès par la fibre optique. Les dangers des ondes électromagnétiques (voir notre dernier numéro) nous incitent à refuser ces antennes et préférer d'autres alternatives. Nous diffusons donc bien volontiers le communiqué suivant :

« Afin d'apporter plus d'information à la population, des habitants d'Hasparren et d'Ayherre organisent une réunion-débat, avec le Professeur Daniel Oberhausen, physicien, expert à la Cour d'Appel de Bordeaux le 5 mars à 20h 30 au centre Elgar à Hasparren. Le Conseil général a choisi de quadriller les Pyrénées atlantiques en installant 126 antennes Wimax, dont 3 à Hasparren, 1 à Ayherre, 1 à Cambo, 1 à Hélette, etc. » Les ondes émises par le système Wimax n'existent pas dans la nature, commentent les organisateurs. Comme celles des antennes-relais des portables, elles ont des

effets nocifs sur les animaux, les plantes et, bien entendu, les êtres humains (insomnies, migraines, stérilité, malformations congénitales, cancers...). Elles sont diffusées vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur la totalité du territoire. Nul ne peut y échapper.

Le but de cette opération, selon le Conseil général, est de permettre l'accès à Internet haut débit aux 5 % de la population non desservis. Cependant, insistent les organisateurs, il existe des alternatives plus efficaces, moins nocives et mieux adaptées au relief du Pays basque. On peut citer les satellites déjà existants, les *Nœuds de raccordement des abonnés en zones blanches*, système choisi par de très nombreux départements ou le *Courant porteur en ligne*, technologie adoptée par des pays comme l'Allemagne et la Grande Bretagne.

A noter que les compagnies d'assurances refusent d'assurer les risques liés aux ondes électromagnétiques telles que celles émises par le système Wimax ! Nous invitons nos concitoyens à venir s'informer.

Zéro phyto

Le conseil régional de Bretagne a créé un prix pour récompenser les communes qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires. Ce trophée, dénommé « *Zéro phyto* », a été décerné pour la première fois le 28 janvier, dans le cadre du dixième Carrefour des gestions locales de l'eau qui s'est tenu à Rennes. Dix communes ont été primées et ont reçu un trophée en forme de trèfle. Dans le département des Côtes-d'Armor, il s'agit de Loc-Envel, Saint-Gilles-du-Mené, Tréguidel, Troguery, Ploulec'h et Le Vieux-Marché. Et, en Ille-et-Vilaine, de Saint-Georges-de-Chesné et de Laignelet. Les communes de Daoulas (Finistère) et d'Ambon (Morbihan) ont également été primées. Toutes ces communes ont élaboré un plan de désherbage communal et signé une charte avec la région. La charte permet d'évaluer le niveau d'avancement des pratiques sur une

échelle de 1 à 4 - le 4 signifiant qu'aucun phytosanitaire n'est plus utilisé par la commune. Les dix communes lauréates dénombrent moins de 2 000 habitants (Troguery en compte 230) et se situent en zone rurale. Plus généralement, en Bretagne, 60 % des communes ont réalisé à ce jour un plan de désherbage et 50 % ont signé une charte. La région travaille en effet sur cette action depuis le début des années 2000, en étroite coordination avec les équipes qui gèrent les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage).

Site Internet :

<http://www.carrefoureau.com/co/Bienvue.html>

Autoroutes maritimes

Dominique Bussereau vient de lancer les projets de deux autoroutes de la mer entre la France et l'Espagne. Le secrétaire d'Etat chargé des Transports doit en effet signer avec Magdalena Alvarez Arza, son homologue espagnole, une déclaration commune sur la mise en service avant fin 2009 de deux infrastructures. Les autoroutes relieront Nantes - Gijon, Nantes - Vigo et le Havre - Vigo - Algeciras. La France et l'Espagne se sont engagées à apporter une subvention de 30 millions d'euros sur une période de 5 ans. Cet engagement, qui a eu lieu en présence des représentants Louis Dreyfus Armateurs et Acciona Trasmediterranea, s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement. En effet, l'objectif est de faire face à la croissance des flux transpyrénéens de marchandises, en désengorgeant les axes routiers pour parvenir en quelques années à un report modal de 100 000 poids lourds par an. Dans le cadre du Grenelle, la France s'est fixée comme objectif de faire évoluer la part du fret non routier de 14 % à 25 % d'ici 2020.

Nous y sommes !

Par Fred Vargas



NOUS y voilà, nous y sommes. Depuis cinquante ans que cette tourmente menace dans les hauts-fourneaux de l'incurie de l'humanité, nous y sommes.

Dans le mur, au bord du gouffre, comme seul l'homme sait le faire avec brio, qui ne perçoit la réalité que lorsqu'elle lui fait mal. Telle notre bonne vieille cigale à qui nous prêtons nos qualités d'insouciance.

Nous avons chanté, dansé.

Quand je dis « nous », entendons un quart de l'humanité tandis que le reste était à la peine.

Nous avons construit la vie meilleure, nous avons jeté nos pesticides à l'eau, nos fumées dans l'air, nous avons conduit trois voitures, nous avons vidé les mines, nous avons mangé des fraises du bout monde, nous avons voyagé en tout sens, nous avons éclairé les nuits, nous avons chaussé des tennis qui cliquent quand on marche, nous avons grossi, nous avons mouillé le désert, acidifié la pluie, créé des clones, franchement on peut dire qu'on s'est bien amusé. On a réussi des trucs carrément épatants, très difficiles, comme faire fondre la banquise, glisser des bestioles

génétiquement modifiées sous la terre, déplacer le Gulf Stream, détruire un tiers des espèces vivantes, faire péter l'atome, enfoncer des déchets radioactifs dans le sol, ni vu ni connu.

Franchement on s'est marré. Franchement on a bien profité. Et on aimerait bien continuer, tant il va de soi qu'il est plus rigolo de sauter dans un avion avec des tennis lumineuses que de biner des pommes de terre. Certes.

Mais nous y sommes.

À la Troisième Révolution.

Qui a ceci de très différent des deux premières (la Révolution néolithique et la Révolution industrielle, pour mémoire) qu'on ne l'a pas choisie.

« On est obligés de la faire, la Troisième Révolution ? » demanderont quelques esprits réticents et chagrins. Oui. On n'a pas le choix, elle a déjà commencé, elle ne nous a pas demandé notre avis.

C'est la mère Nature qui l'a décidé, après nous avoir aimablement laissés jouer avec elle depuis des décennies. La mère Nature, épuisée, souillée, exsangue, nous ferme les robinets.

De pétrole, de gaz, d'uranium, d'air, d'eau. Son ultimatum est clair et sans pitié :

Sauvez-moi, ou crevez avec moi (à l'exception des fourmis et des araignées qui nous survivront, car très résistantes, et d'ailleurs peu portées sur la danse). Sauvez-moi, ou crevez avec moi.

Évidemment, dit comme ça, on comprend qu'on n'a pas le choix, on s'exécute illico et, même, si on a le temps, on s'excuse, affolés et honteux. D'aucuns, un brin rêveurs, tentent d'obtenir un délai, de s'amuser encore avec la croissance.

Peine perdue.

Il y a du boulot, plus que l'humanité n'en eut jamais. Nettoyer le ciel, laver l'eau, décrasser la terre, abandonner sa voiture, figer le nucléaire, ramasser les ours blancs, éteindre en partant, veiller à la paix, contenir l'avidité, trouver des fraises à côté de chez soi, ne pas sortir la nuit pour les cueillir toutes, en laisser au voisin, relancer la marine à voile, laisser le charbon là où il est, – attention, ne nous laissons pas tenter, laissons ce charbon tranquille – récupérer le crottin, pisser dans les champs (pour le phosphore, on n'en a plus, on a tout pris dans les mines, on s'est quand même bien marrés). S'efforcer. Réfléchir, même.

Et, sans vouloir offenser avec un terme tombé en désuétude, être solidaire.

Avec le voisin, avec l'Europe, avec le monde.

Colossal programme que celui de la Troisième Révolution. Pas d'échappatoire, allons-y.

Encore qu'il faut noter que récupérer du crottin, et tous ceux qui l'ont fait le savent, est une activité foncièrement satisfaisante. Qui n'empêche en rien de danser le soir venu, ce n'est pas incompatible.

À condition que la paix soit là, à condition que nous continions le retour de la barbarie – une autre des grandes spécialités de l'homme, sa plus aboutie peut-être.

A ce prix, nous réussissons la Troisième révolution.

A ce prix nous danserons, autrement sans doute, mais nous danserons encore.

Fred Vargas

Archéologue et écrivaine

Bonne année à tous : dans le respect, la simplicité, l'amitié, la sincérité et la Solidarité... Et sans fraises du bout du monde en février !





Par JM. FAYE

Brèves Sociales

Relaxe pour Lounis

★ Pendant la dernière campagne présidentielle, Lounis IBADIOUNE, militant communiste, vendait l'Huma Dimanche sur un marché du 18ème arrondissement de Paris. Il avait alors été verbalisé pour « vente de marchandise sans autorisation ». Comme il avait refusé de payer son amende, il s'était vu infliger une procédure judiciaire. Et lors du procès, même si le ministère public a soutenu que l'interdiction existait tout en requérant une dispense de peine en « vertu des circonstances », l'affaire était mal engagée. Sur le fond, l'avocate de Lounis a démonté l'accusation justement en spécifiant l'époque (campagne présidentielle) et en indiquant qu'en tant que communiste, il avait les mêmes droits que les militants des autres organisations politiques qui faisaient la même chose sur les marchés. Il ne pouvait être assimilé à un colporteur puisque le produit de sa vente allait au parti. Enfin, la Déclaration des droits de l'homme était invoquée, déclaration qui proclame la liberté de diffuser des idées ainsi que le font les lois sur la presse de 1881 et 1947. Les juges ne pouvaient plus faire autrement que de prononcer la relaxe.

Socialistes mais ringards

★ Les socialistes béarnais, élus du Conseil Général, contrairement à leurs homologues basques, ont voté contre la charte visant à labelliser les structures petite enfance en langue basque (charte tripartite entre CAF, Office public de la langue basque et Conseil Général). Seul le conseiller général anglois Guy MONDORGE s'est abstenu lors du vote. Décidément, certaines craintes sont viscéralement ancrées dans certains discours politiques. A croire que favoriser le développement d'une langue met en jeu toute la république. Idiot mais hélas incontournable pour certains.

Cancéreux en préfabriqués

★ Mme Dominique LARREGAIN, responsable du service d'oncologie de l'hôpital de Bayonne ne décolère pas. Elle a dit récemment : « *Je trouve scandaleux avec une gabegie de place, les locaux immenses, les couloirs démesurés, l'entrée en hall de musée nés des récents travaux de réaménagement des bâtiments, qu'on se précipite pour mettre les malades dans des préfabriqués !* ». Le directeur de l'hôpital parle de mesure provisoire, mais le Dr LARREGAIN insiste sur le côté inadapté des futurs locaux et ce d'autant plus qu'il n'y aura pas de place pour installer des lits d'accompagnants. Elle se dit exclue de toute décision et laisse entendre qu'elle paye son franc-parler. Ce que l'on sait, c'est que l'hôpital public, de manière générale, va être le parent pauvre de l'organisation sanitaire dans les années à venir et que des médecins qui se donnent beaucoup à leurs malades, laisseront la place à des affairistes de tous poils.

Hôpital encore... Les urgences

★ Les salariés des urgences de l'hôpital de Bayonne ne cessent de manifester leur mécontentement depuis plusieurs semaines. Ils constatent que la direction ne leur propose rien et que le directeur de l'hôpital, M. PICQUEMAL, n'appréhende pas correctement l'ampleur de leurs difficultés. Ils ne se reconnaissent pas dans ce qu'il dit et il y a pourtant « urgence aux urgences ». Les grévistes réclament des effectifs supplémentaires dans toutes les catégories de personnels « pour assurer les missions qui leur sont confiées ». La nuit par exemple, l'effectif est de 5 à 7 salariés et il n'y a qu'un seul brancardier. Le samedi 14 février, certains patients ont attendu plus de 10 heures. Le risque est grand, et il peut y avoir un drame. Parfois si l'équipe du SMUR est sur le ter-

rain, il n'y a qu'une infirmière d'accueil, un médecin et deux internes pour s'occuper de 15 patients. Ce fut le cas dernièrement.

SARKOZY aime parfois les minorités

★ Il s'est réjoui de l'issue de la négociation sur la convention d'assurance chômage. « *Après une négociation de plusieurs semaines, l'accord va finalement être appliqué* » a indiqué le porte parole du gouvernement, Luc CHATEL, après le conseil des ministres du 4 Février dernier. Or seule la CFDT est signataire de l'accord qui au nom d'une indemnisation d'un plus grand nombre de salariés précaires, réduit les indemnités de 200 000 chômeurs. Vous voyez que SARKO aime les minorités !

Coopérative européenne des Ikastola

★ Réunis au mois de Janvier à Donostia, les représentants de 101 ikastola ont validé la proposition « *Ikastola orain eta gero* » (*l'ikastola aujourd'hui et demain*). En fait, dans les mois à venir, les établissements des 7 provinces qui dispensent des cours en basque, se réuniront en coopérative européenne. Ils souhaitent ainsi acquérir une plus grande efficacité et mettent au travail la nécessité d'améliorer le service rendu et la manière de s'organiser au mieux pour réaliser ce projet qui devrait s'achever à l'horizon 2020.

Mutation du préfet... c'est la CGT

★ Bêtement la gauche pensait que la mutation du préfet de la Manche, après la visite chahutée du petit Nicolas à Saint-Lô, le 12 Janvier dernier, était le fait du gouvernement. Une sanction élyséenne de « lèse majesté ». Il n'en est rien d'après le député UMP Frédéric LEFEBVRE. D'après ce petit soldat

sarkozyste, c'est Bernard THIBAUT qui se serait plaint de la façon dont la manifestation avait été « gérée ». Et paf, le préfet muté ! Il suffit que le leader de la CGT se mette en rogne pour que l'Elysée se plie à ses caprices. C'est une bonne nouvelle pour la manifestation du 19 Mars.

MEDEF, toujours pluss !

★ Le 29 janvier dernier, la négociation sur les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC) a fait pschitt... Les représentants du MEDEF ont demandé, sans gêne, un report de l'âge minimum de départ dans les régimes complémentaires jusqu'à 65 ans. C'est pour eux le moyen incontournable pour équilibrer les comptes. Devant l'hostilité des syndicats de salariés, le MEDEF a recalé sa position sur un allongement moins grand de l'âge de départ, un rendement accru des régimes et une augmentation minime des cotisations. Pour la CGT, il suffirait pourtant d'augmenter d'un point la cotisation pour équilibrer l'ARRCO jusqu'en 2019 tandis qu'une augmentation de 3,4 points suffirait à équilibrer le régime des cadres AGIRC. Reste à établir un rapport de force suffisant et cela dépend aussi de la mobilisation du 19 mars prochain.

Comprend pas

★ François CHEREQUE l'a dit : « *Je ne comprends pas ce que fait le gouvernement* ». Il a même dit au micro de France Inter qu'il y a une « perte de sens ». Il trouvait « très bien » la réforme d'autonomie des universités qui avait « du sens » selon lui puis il y a eu des suppressions de postes et « *on ne voit plus où le gouvernement veut aller* ». On peut sans doute expliquer au camarade CHEREQUE qu'une politique néolibérale engage le processus d'autonomie des universités en vue de préparer leur privatisation. C'est peut être là, dans cette analyse, que réside le bon sens, cher François.

Laminoir à Tarnos

LE COLLECTIF des Associations de Défense de l'Environnement (CADE) a souligné ses inquiétudes auprès du commissaire enquêteur. Il a insisté sur le bruit évidemment, mais aussi sur la qualité de l'eau industrielle qui doit être de bonne qualité pour répondre aux process des industriels, faute de quoi, on se retrouve comme pour ADA à pomper dans la nappe, qui n'appartient pas aux industriels mais à nous tous. Il évoque aussi une dépollution du site de Socadour.

Il s'est interrogé sur la pertinence de faire passer l'alimentation électrique à travers l'Adour, l'aciérie de l'Atlantique ayant semble-t-il refusé le branchement en dérivation sur sa propre alimentation de 220 000 volts, qui rappelons-le, avait été payée sur les deniers publics en son temps !

Il a aussi évoqué le bilan carbone (30 000 tonnes/an) qui n'a pas été pris en compte en mesures compensatoires.

Le réseau d'assainissement a également été mis sur le tapis. Il n'est plus géré par personne et les eaux finissent dans l'Adour.

Il s'est aussi interrogé aussi sur la pertinence des choix industriels et divers décideurs qui ajoutent et rajoutent des nuisances supplémentaires dans une zone déjà particulièrement touchée.

Et comme toujours, on a répondu positivement à ces questions. En foi de quoi, les populations de la zone espèrent des créations d'emplois propres. Pour le CADE cela a donc été : *va donc pour le laminoir en s'attendant comme pour ADA à des promesses non tenues.*

Pendant ce temps dans le Valenciennois...

Un fidèle lecteur qui a surfé sur le Net tombe sur des infos concernant une enquête publique sur le laminoir de LME propriété du groupe Beltrame.

Extraits :

Clôture de l'enquête publique : Le commissaire enquêteur vient d'en-

voyer un courrier au directeur de LME.

Il lui pose cinq questions :

- À quelle date cesseront les nuisances ?
- Si les normes ne sont toujours pas respectées, quelles mesures complémentaires seront-elles prises ?
- Si l'efficacité des filtres n'est pas satisfaisante contre les émanations noires, dans quel délai cette pollution rentrera-t-elle dans les normes ?
- Serait-il possible de publier un résumé annuel des pollutions émises ?
- Comment LME fera-t-elle pour communiquer ce résumé ?

Une fois que le commissaire aura rendu ses conclusions et son avis (favorable ou pas), la direction a douze jours pour répondre.

LVE (Le-Valenciennois-Environnement) appelle les riverains à se manifester et à adhérer pour que des analyses (sol, air, bruit) puissent être lancées. Lundi, Marie Zwingelstein, la présidente, doit rencontrer un responsable de la DRIRE afin d'obtenir le résultat des relevés déjà pratiqués. Elle va également être reçue à nouveau par l'USTM CGT, l'union syndicale qui mène une enquête parallèle visant les conditions de travail des salariés. Enfin, elle a été contactée par le ministère de l'Environnement et attend qu'une entrevue soit fixée.

Mairie de Trith : Le maire avait envoyé un courrier aux actionnaires du groupe italien Beltrame. Le directeur de LME en a été averti et a envoyé ses engagements ; un responsable de Beltrame confirme que tout est mis en place pour faire cesser les nuisances.

Et pour finir le tableau, alors qu'on nous promet trois laminoirs sur le port de Bayonne :

« LME : jusqu'à six semaines d'arrêt des lignes au laminoir. »

www.le-valenciennois-environnement.fr

L'article de la Voix du Nord ci-dessous en remet une couche...

Les riverains de LME ne désarment pas. Ils continuent de subir les nuisances du nouveau four de l'aciérie mis en service avant que le préfet ne donne son autorisation. Les travaux d'insonorisation ont débuté. Ils doivent être terminés le 31 mai.

Par **Véronique BERTIN**

« Vous avez entendu le bruit quand vous êtes arrivée ? » À peine la porte de cette maison du Vignoble franchie que la question fuse.

En ce jour de fête du travail, Vincent Senocq n'a pas le visage reposé : « Cette nuit le gronde-ment a encore été insupportable. J'ai appelé la police à 4 h. » Il n'a pas fermé l'œil de la nuit. Les riverains de LME sont excédés : « Depuis une dizaine de jours, le bruit est redevenu insupportable ». Le 9 février, un arrêté préfectoral a été adressé à LME. Le directeur de l'usine doit se mettre en conformité.

L'entreprise doit notamment renforcer l'insonorisation de ses bâtiments. Les membres de l'association Le Valenciennois environnement constatent que les travaux ont commencé mais sont sceptiques : « Ça ne sera jamais fini pour le 31 mai ». Date butoir fixée par le préfet pour la fin de ces travaux. Christian Lebrun, directeur de LME, confirme le démarrage du chantier de 3ME et « de longue haleine ». Avec une difficulté de taille : trouver des

entreprises disponibles pour intervenir dans un délai aussi court. « Nous sommes en train de mettre de l'isolant sur la partie toiture, sur le pignon et en façade », observe le directeur. Le pignon est déjà habillé d'une couche d'isolant de 90 mm ; une deuxième de 100 mm sera posée par-dessus. Les entreprises ont mis les bouchées doubles pour la façade. La toiture est bien avancée : « La partie haute est traitée au niveau des premières couches de revêtement ». Pour permettre aux couvreurs de travailler en toute sécurité, le four a été arrêté les 16 et 17 avril et les 23 et 24 avril. Isolation de l'extérieur pour ne plus perturber les voisins et isolation de l'intérieur pour protéger les salariés de l'aciérie : « Nous avons fait appel à un acousticien pour améliorer les conditions de travail. La paroi côté interne sera perforée de trous comme dans les studios d'enregistrement pour absorber le bruit ». Et ne plus le réverbérer.

Les cloisonnements internes sont terminés. Là encore l'objectif est de mieux protéger les ouvriers de LME des nuisances sonores du four.

L'enquête publique portant sur l'autorisation d'utiliser le nouveau four (mis en service en toute illégalité depuis novembre) est terminée depuis le 7 février. Le commissaire enquêteur vient de transmettre son avis. Le directeur de LME en a pris connaissance : « Il n'a pas traduit un avis de technicien. Il a résumé les plaintes et les demandes ». C'est donc maintenant au Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires puis au préfet de se prononcer. Le directeur ne semble pas inquiet : « La décision sera prise à un moment où l'entreprise aura réglé les nuisances ».

Deux grands livres (2^{ème} partie)

« Les veines ouvertes de l'Amérique Latine »

Les veines ouvertes de l'Amérique Latine d'Eduardo Galeano (Terre Humaine) dont la 1^{ère} édition date de 1971, est l'œuvre magistrale d'un uruguayen sur l'exploitation féroce de l'Amérique Latine depuis que son « découvreur » a mis pied sur une petite île des Antilles en 1492. Il est difficile de faire justice à un livre aussi riche, foisonnant de faits, de personnages, oubliés, déformés ou calomniés par l'histoire officielle. Galeano a la modestie de dire que ce n'est pas le meilleur livre jamais écrit à propos de son continent, on veut bien le croire, il a tout lu le bougre ! (voir la bibliographie attenante).

Cependant, au fil des pages, on sent rugir le souffle dévastateur de l'histoire, on croise les fantômes des innombrables victimes de ce pillage systématique (8 millions de morts rien que pour les mines de Potosi). Tous ont été sacrifiés à des dieux bien plus sanguinaires que ceux des Aztèques et des Incas : *Or, Argent, Livre Sterling, Dollar.*

Ce livre noir du colonialisme en Amérique Latine et celui de Krebs qui montre l'inhumanité du rouleau compresseur stalinien, éclairent le drame des peuples privés d'espoir ou impitoyablement réprimés quand ils osaient se révolter.

Prélude

L'histoire (l'Histoire) débute avec l'arrivée de Colomb. Ses quatre voyages sont un condensé du drame vécu par les peuples autochtones au fil des siècles. Premiers massacres de la main de Colomb lui-même dès 1495, première révolte d'esclaves dirigée contre Diego, le fils. Quant aux bactéries et virus, *meilleurs alliés des conquérants* ils vont opérer leur œuvre de destruction massive dès 1492.

Fièvre de l'or et de l'argent

L'épuisement des mines d'Europe Centrale aurait pu retarder le décollage capitaliste de nos sociétés



européennes mais Potosi, « *la colline ruisselant d'argent* » fut découverte et l'argent ruissela sur l'Europe.

Cette richesse fut dilapidée par l'oligarchie locale et la Couronne espagnole qui « *possédait la vache alors que d'autres buvaient le lait* ». Les banquiers *Fugger & Co* ont drainé 90 % de cette masse inouïe de métaux précieux arrachés à la Pacha Mama (Terre Mère) au prix du sacrifice de millions de ses enfants, morts d'épuisement, de désespoir ou de maladie.

Une réalité souvent minorée, niée. On trouve même au XVI^{ème} siècle un évêque négationniste (tiens, tiens !) qui prétendait que les Indiens se cachaient pour ne pas payer l'impôt. Les premiers héros/hérauts du peuple vont mener de grandes révoltes : Tupac Amaru descendant de l'Inca, ou encore les prêtres mexicains Hidalgo et Morelos, premiers champions de la Théologie de la Libération (vous savez, celle qui dérange plus le Vatican que les dictatures et les fondamentalistes). Tous trois furent trahis, exécutés comme plus tard Zapata, Allende et tant d'autres.

Le Roi Sucre et autres monarques agricoles

L'exploitation des Antilles et du Brésil va voir l'arrivée de nouveaux prédateurs Anglais et Hollandais, la déportation de millions d'esclaves

d'Afrique et en Europe le début de la Révolution Industrielle. Une anecdote significative : les travaux de Watt sur la machine à vapeur ont été financés par des armateurs esclavagistes. Le saignement à blanc du continent va apporter capitaux et matières premières bon marché au capitalisme européen naissant.

Galeano parle de la *terre assassinée par le sucre*, le cacao, le café, décrit les paysages désolés du Sertao qui n'ont pas toujours été ainsi, et ne sont que le résultat de politiques monstrueuses où les « élites » locales ont joué et jouent encore un rôle d'exploiteurs féroces et d'instruments de logiques économiques vampiriques.

Il suffit de penser aux dégâts causés en ce début de siècle par les agro-carburants pour réaliser que les mêmes mécanismes sont toujours en place.

Un exemple entre dix, la culture du sucre. Elle passe d'île en île car elle épuise les sols : Barbade, Trinidad, Haïti avant d'atteindre Cuba envahie en 1762 par les Anglais.

On aurait pu penser qu'un certain bien être pouvait parfois toucher les peuples, mais Galeano nous apprend que les périodes de boom économique voyaient au contraire les conditions de vie s'aggraver. Les cours élevés faisaient que chaque parcelle de terre était consacrée au sucre. Les surfaces pour les cultures vivrières diminuaient, on importait les denrées alimentaires à prix d'or, les famines s'ensuivaient, inexorablement.

Là encore, de grandes luttes jalonnent la période, la plus célèbre étant, en 1791, la libération des esclaves d'Haïti menés par Toussaint Louverture et la répression de 1802. Le boucher de service Leclerc était le propre beau-frère de Napoléon.

Il y eut aussi de nombreux royaumes d'esclaves marrons (enfuis dans la montagne) au Brésil notamment. A la suite d'une expédition punitive, les troupes portugaises ramenèrent 3 900 paires d'oreilles comme preuve de leur zèle répressif.

Plus tard les Caraïbes seront la chasse gardée des Etats Unis. Cuba a même failli devenir la 51^{ème} étoile du drapeau, 40 000 marines ont débarqué à St Domingue en 1965, en Haïti. Papa Doc et ses tontons macoutes ont fait régner l'ordre étatsunien.

Fin de l'esclavage

En 1888 au Brésil, en 1848 en France, quelque temps avant dans les colonies anglaises. La grande exploitation (latifundio) prend le relais, avec des travailleurs « libres » qui revenaient moins cher que les esclaves. Salaires de misère, horaires interminables et surtout dettes. En effet, le travailleur les accumule : pour le voyage qui l'a conduit à la finca, pour l'alcool, le prêt des instruments de travail et surtout pour sa nourriture vendue à des prix exorbitants par la boutique... qui appartient au propriétaire.

Un nouvel esclavage est mis en place tout aussi féroce, plus pernicieux. Il existe encore dans le Nordeste brésilien.

Café, caoutchouc, guano, coton, l'histoire se répète au fil des chapitres : seuls quelques privilégiés locaux et les grandes multinationales en profitent alors que la misère s'étend.

« *La courbe des cours du café ressemble à l'électroencéphalogramme d'un fou* » dit Galeano. Toute grève, révolte, nationalisation, est réprimée. La chute des cours mondiaux permet aux divines *Lois du Marché* de refroidir les vellétés nationalistes de certains des dirigeants honnêtes qu'a connu l'Amérique Latine.

Pour ce qui est de la réforme agraire, la plupart des caudillos sud américains se contentent d'appliquer l'adage « *la meilleure façon de ne pas faire de réforme agraire c'est de l'invoquer sans cesse* ».

Une étude de 1970 révélait qu'en Colombie (vous savez au pays du gentil président Uribe qui combat les méchants guérilleros kidnappeurs ?) 88 % des enfants souffraient d'avitaminose, un million n'allait pas à l'école.

Cette période a eu ses martyrs, parfois célèbres comme Emiliano Zapata mais aussi méconnus comme José Artigas, uruguayen comme Galeano, qui fit la 1^{ère} réforme agraire du continent en 1815. Elle ne dura qu'un an et fut systématiquement démantelée par les gouvernements suivants.

En 1970, en Uruguay, 500 familles possédaient 50 % du territoire. La dictature de Bordaberry de 1973 à 1985 va encore aggraver cette situation et amener Galeano à s'exiler, comme tant d'autres (il n'en parle pas dans le livre). Artigas, quant à lui, mourra seul, désespéré, au Paraguay.

Sources souterraines du pouvoir

Lincoln avait envisagé d'annexer l'Amérique Centrale, la *United Fruit* le fera dans ses républiques bananières qui contrôlaient ports, douanes et chemin de fer et pouvaient compter sur les Marines en cas de rébellion.

Plus fort, dans certains pays d'Amérique Centrale les Douanes étaient contrôlées par *Associated Press* et *United Press*, les deux géants de la (dés-) information.

Taft, autre président US considérait que tout continent leur appartenait en vertu « de la supériorité de leur race », Teddy Roosevelt a annexé Panama, Eisenhower envahi le Guatemala en 1954, Kissinger et Nixon fomenté le putsch contre Pinochet. On se dit que Bush avait de qui tenir.

Le besoin vital de métaux pour l'industrie US a fait de ce secteur clé le prétexte d'un interventionnisme yankee incessant avec sa longue suite de putschs et ses dizaines de milliers de victimes (à rapprocher, si l'on veut, des 3 000 du World Trade Center).

En 1964 les dictateurs brésiliens ont cédé la plus grande mine de fer du monde à la *Hanna Mining Co*, la *Bethlehem Steel* a reçu le manganesé, le grand lac de pétrole vénézuélien a été longtemps propriété de la *Standard Oil*, l'*Anaconda* et la *Kencecott Copper* se sont partagés la cuivre chilien etc.

Des gouvernements nationalistes, pas tous de gauche, ont résisté, exigé une plus grande part de LEURS ressources, parfois nationa-

lisé, trop tard dans le cas de l'étain bolivien vu que les mines étaient presque épuisées.

Bizarrement les cours mondiaux chutaient dès que les avantages exorbitants des multinationales étaient réduits ou supprimés. Les mystères de l'économie de marché sont impénétrables.

Ce livre poignant est un vrai bonheur de lecture, où l'on sent la passion de celui qui l'a écrit, sa révolte qu'on ne peut que partager. On se dit que c'est sans doute un des livres de chevet des Chavez, Morales et autres dirigeants « populistes ».



« Sans patrie ni frontières »

Sans patrie ni frontières, de Jan Valtin (Babel). Ce récit autobiographique écrit en 1941, raconte l'épopée de Richard Krebs, un jeune marin révolté de Hambourg qui deviendra agent du Komintern (Voir ORTZADAR n°130).

André Garo

Autoroute ferroviaire : croustillant !

ON SAIT que les premiers experts suisses avaient jugé les estimations de fret marchandises de RFF trop optimiste. RFF conteste d'ailleurs vivement les experts suisses. Ces derniers avaient aussi dit beaucoup de mal de l'autoroute ferroviaire non rentable et trop optimiste aussi. RFF conteste d'ailleurs vivement encore les experts suisses.

Au cours d'une réunion de concertation de la ligne Tours-Bordeaux tenue le 19 février 2009 où participaient entre autres Bernard Buisson pour la Direction Régionale de l'Équipement Poitou-Charentes et Bruno de Montvallier Directeur Régional de RFF à Bordeaux, il a été question de cette fameuse autoroute ferroviaire et là surprise, ces messieurs, loin du Pays Basque, se lâchent un peu. Les prévisions de saturation du complexe ferroviaire de Poitiers contenues dans la « pré-étude fonctionnelle » remise en 2006 au Comité Technique sont fondées sur des hypothèses de trafic jugées « optimistes » par DRE et RFF. Tiens on ne conteste plus du tout les experts suisses !

On parle aussi des 30 allers-retours quotidiens au titre de l'Autoroute Ferroviaire venant de l'Y basque désormais retardé... et soudain Bruno de Montvallier finit par dire – mais il déclare qu'il ne l'écrira pas – qu'il n'y aura pas 30 AR quotidiens. Mais si, grâce à une politique très volontariste et une taxe poids-lourd à l'international, on y parvenait, « on fera tout » pour passer! Tiens on ne conteste plus du tout les experts suisses !

Ainsi pour RFF il y a un discours en Charente Poitou et un autre au Pays Basque, et au milieu, on nous prend pour des...

Pour le tronçon Saintes- Niort-Poitiers. Operationnelle en 2011, Ce sera un service « pas idéal » avec 2 options:remorques et tracteurs ou remorques seules; ce que Bde M appelle un service « ouvert ». A la question sur la commande des wagons Modalhor nécessaires (réponse : rien de commandé, mais Modalhor accepte d'anticiper la fabrication). Encore Modalhor en train de se tailler une fortune avec M. Essig, qui vend ce matériel en participant aux réunions de choix du matériel et ce, au nom des ministres Borloo, Bussereau et d'Alain Rousset.

Les autoroutes françaises moins fréquentées en 2008

SELON le journal *La Tribune*, 81,3 milliards de kilomètres d'autoroutes ont été parcourus en France en 2008, soit 1,4 % de moins que l'année précédente. En 2007, le trafic avait progressé de 3 %.

Le trafic autoroutier français a reculé de 1,4 % en 2008. Une première depuis que les statistiques de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa) ont été créées en 1980. La plus faible

croissance avait eu lieu en 2005 à + 0,7 %. Même pendant les deux chocs pétroliers des années 70, période pour laquelle l'Asfa ne dispose que de données partielles, le trafic affichait des progressions de plus de 5 %. Concrètement, 81,3 milliards de kilomètres d'autoroutes ont été parcourus en France l'année dernière, soit 1,4 % de moins que l'année précédente. En 2007, le trafic avait progressé de 3 %.

La diminution du trafic a surtout été sensible à compter du deuxième trimestre 2008, sur fond de flambée des prix à la pompe et de ralentissement économique, et concerne davantage le trafic des poids lourds (- 2,4 %) que celui des véhicules légers (- 1,2 %). Le prix du gazole, qui représente presque 75 % des ventes de carburant en France, avait atteint un record historique le 30 mai 2008 à 1,4541 euros le litre.



LGV : turbulences au Pays Basque

Le protocole sur le financement met le feu aux poudres

Le protocole demandé par le ministre des transports a secoué nombre d'élus. Les sommes énormes ont ramené plusieurs d'entre eux vers les réalités de la LGV. Payer des sommes exorbitantes pour être traversés seulement et en contre partie, sacrifier 9 hectares au kilomètre, cela pose en effet le problème de l'utilité d'une telle voie. Résultat, aucune communauté de communes n'a voté le protocole en l'état : La Communauté de communes Nive-Adour (Urt, Urcuit, Lahonce, Mouguerre, St Pierre d'Irube et Villefranque) a voté contre une LGV au Pays Basque et a demandé une étude indépendante déterminant le trafic réel et la date d'une éventuelle saturation des voies existantes.

La Communauté des communes Sud-Pays basque (Ahetze, Arbonne, Biriathou, Guéthary, St Jean de Luz, Sare, Ainhoa, Ascain, Ciboure, Hendaye, St Pée, Urrugne) a voté non au financement et demande une étude déterminant le trafic réel et la date d'une éventuelle saturation des voies existantes.

La commune d'Ustaritz dit non à une LGV au Pays Basque et la communauté de communes Errobi (Arcangues, Bassussarry, Cambo, Espelette, Halsou, Itsassou, Jatxou, Larressore, Louhossou, Souraïde, Ustaritz) demande aussi une étude.

Le Conseil général vote le financement de la portion Tours Bordeaux seulement.

La Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz (CABAB) fer de lance des pro-LGV se divise aussi et vote le financement de » la portion Tours-Bordeaux seulement à 18 voix

pour et 4 contre. On assiste lors de la réunion publique à des prises de positions extrêmement intéressantes où les arguments des opposants aux voies nouvelles sont repris par des élus qui jusque là les avaient superbement ignorés. Les élus Vert (Daubagna) et PCF (Roux) d'Anglet votent contre, l'élu abertzale de Biarritz (Abeberry) aussi ainsi que Martine Bisauta de la majorité bayonnaise.

Et dans ce tintamarre, la ministre de l'intérieur ex-maire de St Jean de Luz prend position pour les voies existantes.

Les préfets et RFF tentent de reprendre la main

Panique à bâbord, les préfets des Landes et des Pyrénées Atlantiques organisent des réunions d'informations où l'on présente des faisceaux de 800 m dans les Landes quand RFF promet des faisceaux de 1000 m à l'automne. Ainsi on apprend le passage de la LGV entre l'autoroute et le marais d'Orx et entre l'autoroute et le lac d'Yrieux. A Bayonne, la réunion est houleuse on reste flou sur une éventuelle gare, sur les fonctionnalités de la nouvelle ligne et on rapproche les tracés vers l'autoroute, impactant fortement les villages de St Pierre d'Irube, Villefranque, la moitié ouest de Mouguerre, Arbonne, Bassussarry, Arcangues et touchant Ascain et St Pée. Ustaritz, Urrugne et Biriathou restent dans les faisceaux. Les élus prennent la parole et s'opposent au projet, s'applaudissent, entraînant des remarques cassantes du préfet dont l'objectif est de marteler qu'on ne reviendra pas en arrière et qu'il y aura une LGV. Sachant que l'enquête d'utilité publique aura lieu en 2011, cela veut dire

qu'un préfet en exercice vous regarde dans le blanc des yeux et vous fait comprendre que l'enquête publique est déjà pliée et qu'il en fait son affaire. Jamais un tel mépris de la démocratie n'a été affiché de la sorte. La nouvelle étude indépendante sera lancée quand même par les communes qui n'acceptent pas de ne pas être entendues.

Les associations sur tous les fronts

Largement sollicités par les municipalités, le CADE (Collectif des associations de Défense de l'Environnement) et les associations opposées à la LGV soulignent que les fuseaux ne sont pas définitifs et mettent en garde contre des revirements successifs d'ici la décision finale. Ils insistent sur le fait qu'ils porteront la mobilisation sur les nouvelles zones touchées et sur l'indispensable unité sur l'objectif unique d'utilisation des voies existantes sous employées. Ils contestent également l'indépendance de l'Agence d'urbanisme (chargée de présenter des contre propositions à RFF) inféodée aux élus pro-TGV et demandent que l'étude indépendante soit menée par l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne. Enfin, ils insistent pour que l'étude prenne en compte la nécessaire correction du fret surestimé (confirmé par la précédente étude indépendante) et du choix des trains longs par le Grenelle de l'environnement (deux paramètres de diminution du nombre de trains). Ils lancent une pétition dans ce sens disponible sur le site :

www.voiesnouvellestgv.webou.net

Les cartes des éventuels nouveaux tracés sont aussi sur ce site ainsi que l'adresse aux experts.

Autour du projet LGV

Une réflexion intelligente

Celle du conseiller général G. Mondorge, PS, lors de la réunion publique de la CABAB consacrée au financement. Il s'est étonné que l'on de-

mande aux communes du Pays Basque de financer le tronçon Tours-Bordeaux sous prétexte de nous rapprocher de 50 mn vers Paris alors qu'on n'a jamais demandé un centime à l'Île de France pour

se rapprocher des différentes villes de province, alors que tous les TGV passent par Paris.

Excellente réflexion, dommage, par contre, que lors du vote qui suivit, il se soit mon-

tré favorable au financement de Tours-Bordeaux.

Novatrans

Implantée sur le Centre de Fret de Mouguerre, cette entreprise a capté jusqu'à

590 000 tonnes de la route vers le rail. Le système employé ici est le combiné avec des containers transférés du camion sur le wagon. A la suite de la crise et de l'augmentation du péage, trois allers-retours vers la Belgique ont été perdus et l'activité a baissé.

La SNCF majoritaire au CA (38 %) a initié un plan social qui aboutit à supprimer 117 emplois sur 300 au niveau national et 10 sur 28 à Mouguerre. Ceci alors qu'un projet d'extension est programmé et que la région et le département ont voté les subventions.

Pourquoi donc ce gâchis ?

Suggestion d'explication : le projet ferroviaire bâti autour de la LGV, prévoit 7 allers-retours de l'autoroute ferroviaire (camions entiers sur les wagons spéciaux Modalhor) sur le même site que Novatrans. Cette autoroute ferroviaire gaspille de la place, du poids et de l'énergie pour des résultats minables, à Perpignan (8 camions captés par sens et par jour). Alors comment pourraient coexister deux systèmes concurrents sur le même site, l'un l'autoroute ferroviaire nécessitant de retoucher tous les tunnels (175 millions d'euros) et devant s'arrêter à Orléans au prix de 0,9 euros du km et l'autre passant tous les jours jusqu'à Lille ou plus loin sans toucher les tunnels existants, au prix de 0,6 euros du km ? Les transporteurs routiers ont d'ailleurs choisi de soutenir le combiné contre l'autoroute ferroviaire (communiqué FNTR). Ajoutons au tableau que la « cellule invisible » constituée autour de M. Essig représentant tantôt Modalhor, le vendeur des wagons de l'autoroute ferroviaire, tantôt les ministres Bussereau, Borloo et le président de la Région Rousset, les acheteurs, a pu activer ses réseaux pour éliminer un concurrent, M. Essig ayant été en son temps président de la SNCF.

Les trains longs à la sauce RFF

Impossible à mettre en œuvre disait M. Maudet chef du projet pendant le débat public, possible à mettre en œuvre dans le Languedoc-Roussillon, finalement imposés par le Grenelle de l'Environnement ici aussi, les trains longs de 1000 m peuvent transporter jusqu'à 940 t nettes de marchandises. Cela signifie qu'un seul train long est capable de remplacer plusieurs petits trains prévus par le projet (à 358 t de moyenne). M. Maudet est donc obligé de les mettre en route. Interrogé par les journalistes après la houleuse réunion du 10 février, il consent à dire qu'ils seront composés dans les Landes, ce qui signifie que le Pays Basque n'y aurait pas droit et ce qui signifie que l'on imposera au pays basque de nombreux petits trains légers. Une manière de saturer artificiellement la ligne au pays basque qui peut recevoir 264 trains quotidiens et qui en reçoit aujourd'hui moins de 50.

Trafic voyageurs

Dans notre dernier numéro nous relevons les chiffres de la lettre de conjoncture n°4 de la CCI de Bayonne qui faisait apparaître pour le premier semestre 2008 par rapport à celui de 2007 :

Moins 10 000 passagers pour la gare de Bayonne, moins 23 000 pour Biarritz et moins 17 000 pour St Jean de Luz. La CCI donne de nouveaux chiffres début février pour l'année 2008.

Avec une fréquentation globale en baisse on remarque cependant que la gare de Bayonne fait un redressement miraculeux que la crise pétrolière pourrait expliquer en terminant l'année à plus 20400 ; mais le même raisonnement s'avère alors incapable d'expliquer la baisse de 22000 passagers à Biarritz et de 5600 à St Jean de Luz.

Au final, de 2006 à 2008, la gare de Bayonne aurait gagné 3,1 % de passagers, celle de Biarritz aurait perdu 6,6 % et celle de St Jean de Luz aurait perdu 3,6 %.

Du bout des lèvres

Nous vous livrons sans commentaire des réponses de M. Maudet concernant le projet LGV au Pays Basque et publiées par EITB :

- « On n'a pas de recette miracle pour savoir comment le financer » ;
- « Les raisons de cette non-rentabilité vient surtout de la part non-rentable du transport de marchandises, et du manque de visibilité sur notre hypothèse du fret » ;
- « Statutairement, nous ne pouvons pas nous endetter au-delà des recettes imaginées pour ces nouvelles lignes. Si nous sommes sûrs des recettes de péages ferroviaires, nous proposons au privé de leur en verser une partie, en échange de leur aide financière pour la construction de ces lignes. Si nous pensons qu'elles sont insuffisantes, alors nous ne faisons appel qu'à l'Etat et aux collectivités locales. C'est un schéma que nous ne pouvons pas éliminer dans le cas de ce tronçon vers l'Espagne ».

Le bras de fer selon Grenet

Enfourchant son cheval blanc, le député maire de Bayonne a encore joué des fanfarons à la réunion publique de la CABAB. On allait voir ce qu'on allait voir avec RFF et l'agence d'urbanisme allait lui opposer les propositions des élus du Pays Basque. De l'acceptation des ces dernières dépendrait l'engagement de M. Grenet. Screugneugneu ! Relevé dans le journal du Pays Basque à la suite d'une conférence de M. Maudet, le paragraphe suivant remet les

choses en place :

Le chef de mission a confirmé, comme l'annonçait le CADE, que les études de l'Agence d'Urbanisme « doivent tenir compte des contraintes ferroviaires », définies par RFF. Reconnaisant que les deux entités travaillent en étroite collaboration, puisque RFF se repose sur l'étude des collectivités territoriales, il y a des fortes chances que l'étude commandée par la CABAB ne contrarie pas celles de RFF.

Chiffres SNCF

Relevés dans la vie du rail du 4 février, ces chiffres qui font craindre le pire pour l'activité marchandises (si on continue à sacrifier la meilleure méthode, le combiné, au profit de la pire : l'autoroute ferroviaire ça peut aller très vite).

Résultat fret : déficit 2008 : 258 millions d'euros, prévisions 2009 : moins 434 millions.

Trafic fret : 35,3 milliards de tonnes prévues en 2009 à rapprocher des 100 milliards affichés comme objectif dans les années Gayssot. En 2007 on était à 40,6 milliards, en 2008 à 39,6 milliards.

Trafic TER : objectif de croissance en 2009 : + 8,5 %.

« Objectif ambitieux alors qu'un retournement de conjoncture est envisageable » dit le journaliste. Nous espérons quant à nous que cette croissance se confirmera.

Emplois Epic : 2600 suppressions.

Emplois Infra : 987 postes supprimés. « C'est inacceptable. Alors que le volume de travail pour entretenir le réseau doit augmenter » dit la CGT.

Emplois Fret : 910 postes supprimés.

Heures sup : 743 postes en moins.



LGV : turbulences au Pays Basque...



Rothman Salazar

Le nébuleux destin de Rothman Salazar

Un jeune avocat du Barreau de Bruxelles, Maître Cavit Yurt, stagiaire depuis octobre 2007, s'est illustré lors du Concours international de plaidoiries pour les droits de l'homme, au mémorial de Caen. Sa plaidoirie, intitulée « Le nébuleux destin de Rothman Salazar, plaidoirie contre les atteintes illégales infligées aux sans-papiers » a remporté le 3^{ème} prix de cette compétition internationale, ainsi que le Prix du public. En voici le texte intégral.

« Plaidoirie contre les attentes illégales infligées aux sans-papiers

Le 30 août 2008, à vingt-trois heures et trente minutes, Rothman Salazar, un jeune Équatorien de 19 ans, se faisait expulser du territoire belge, embarqué dans un avion en partance pour Quito...

Au même instant, TF1 diffusait un énième épisode de la série New York unité spéciale, pendant que France 2 repassait les meilleurs moments de l'émission On n'est pas couché... Toujours au même instant, je marchais dans les rues du Vieux Bruxelles, sorti de chez un ami que je n'avais plus revu depuis longtemps.

Neuf semaines plus tard, le 7 novembre 2008, un peu avant onze heures, je prenais un train Bruxelles-Namur, pour suivre une formation en droit des étrangers. Au même instant, un avion atterrissait à Bruxelles. Rothman était de retour en Belgique. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du jury, Mesdames, Messieurs, je suis ici pour évoquer le nébuleux destin de Rothman Salazar.

Je vais d'abord vous exposer les faits, dans leur intolérable cruauté. Je vais ensuite vous parler d'une maison dans laquelle des êtres humains attendent, attendent et attendent.

Je plaiderai enfin contre ces attentes illégales, contre ces hontes de nos démocraties.

Ma prise de parole aujourd'hui a pour modeste espoir de peser sur le cours

des choses. Peser sur le cours des choses, car les mots ont leur poids, car prendre la parole, c'est s'engager, c'est aussi engager les autres, engager, en un sens, l'humanité.

Tout a commencé en l'an 2000. Nuria, la mère de Rothman, arrive en Belgique. Un an plus tard, le 24 décembre 2001, la veille de Noël, Rothman et ses soeurs arrivent en Allemagne et se font refouler à la frontière. Retour en Equateur. Près d'une année s'écoule et le 21 novembre 2002, Rothman et ses soeurs arrivent en Belgique. Du temps passe. Leur mère Nuria fait une demande de régularisation de séjour pour ses enfants et pour elle. Après de longs mois d'attente, la demande est rejetée. Et puis, juridiquement, il ne se passe rien.

Juridiquement, car la vie, elle, continue. Une vie sans papiers. Avec son lot de faux espoirs et de mauvais conseils. Pendant plusieurs années. Rothman apprend le français. Il est polyglotte. Il a une scolarité impeccable. Pour ses études secondaires, les autorités municipales lui décernent même le prix de la meilleure réussite. Rothman veut poursuivre ses études à Bruxelles et devenir ingénieur industriel. Une intégration exemplaire.

Et puis, soudain, tout bascule

Rothman n'oubliera jamais ce soir de l'été 2008. Ce soir du 13 août, où il se trouve chez des amis. C'est la fête. Et là où il y a fête, il y a bruit. Les voisins s'en plaignent. La police intervient. Contrôle d'identité. Rothman n'a pas de titre de séjour. Il se fait arrêter et emmener au commissariat. Il y est entendu et passe 10 heures au cachot. Il est ensuite transféré au Centre fermé 127bis de Steenokkerzeel, en Flandre. Un centre fermé où les illégaux attendent leur expulsion. Après avoir passé 6 ans en Belgique, Rothman va passer un demi-mois derrière les barbelés. Tous les recours intentés pour le faire libérer échouent.

Et le 30 août 2008, à vingt-trois heures et trente minutes, pendant que TF1 diffuse New York unité spéciale, que France 2 repasse On n'est pas couché et que je marche dans le Vieux Bruxelles, Rothman se fait expulser.

10 000 km de vol et 2 policiers. Arrivé en Amérique latine, Rothman fait une demande de visa d'étudiant. Sa médiatisation n'y étant sans doute pas étrangère, il obtient sans trop de difficulté son visa et le 7 novembre 2008, il est de retour en Belgique. A l'Institut Supérieur, les cours ont débuté en septembre. Et nous sommes déjà en novembre. 10.000 km de vol retour et 2 mois de retard scolaire.

Voilà son cauchemar. Voilà le cauchemar de Rothman Salazar. On demande aux étrangers de s'intégrer. Rothman s'intègre à la perfection. Et voilà qu'on l'expulse en lui disant que de toute façon, on l'aime bien, il est sympathique, il pourra revenir avec un visa d'étudiant.

Quelle mascarade. Quelle logique bureaucratique. Quelle absurdité. Quel aveuglement dans l'application de nos lois imparfaites. Et surtout, quel manque d'humanité. L'histoire personnelle de Rothman rejoint les cent mille autres histoires personnelles des sans-papiers en Belgique. Ces cent mille histoires, prises ensemble, participent de la grande Histoire, de l'histoire politique d'une Belgique et d'un Continent déboussolés.

Déboussolé, le Continent ? Oui, car en juin 2008, les instances de l'Union européenne ont adopté une directive – la Directive dite Retour – permettant d'enfermer des étrangers dans des centres fermés pour une durée pouvant atteindre 18 mois. Les milieux associatifs ont rebaptisé cette Directive : « Directive de la Honte ».

Déboussolée, la Belgique ? Oui, car en octobre 2008, l'opinion publique a pu lire dans la presse un entretien donné par Madame la ministre de la Politique de Migration et d'Asile, Mme Annemie Turtelboom. Cet entretien révèle à mes yeux des reflets de honte institutionnelle, car c'est une ministre qui s'exprime et qui déclare : « Je veux fermer la porte arrière ». « Quelqu'un qui entre dans ma maison par la porte arrière, qui s'assied dans mon fauteuil et demande les clés de la porte d'entrée, c'est non ! »

Madame la ministre a pris l'image d'une maison. Cette image est à la fois

une aberration juridique et une perche rhétorique.

Une aberration juridique, car un Etat, contrairement à une maison, n'est pas une chose privée. Un Etat, c'est la res publica, la chose publique, la chose de tous.

Une perche rhétorique, car si l'on accepte cette image, qu'il me soit permis de dépendre cette maison avec plus de nuances.

Les sans-papiers, s'ils sont chez nous, dans notre maison, ils ne sont sûrement pas rentrés par la porte arrière. Cette porte est déjà fermée depuis l'arrêt officiel de l'immigration légale en 1974. Pour se retrouver sous notre toit, les sans-papiers ont souvent dû risquer leur vie. En essayant de passer par nos fenêtres aux carreaux brisés. En profitant de la nuit, pour atterrir dans nos sous-sols via nos soupiraux rouillés. En tentant de se glisser dans nos insalubres cheminées.

Les sans-papiers, Madame la ministre, ne se sont pas installés dans les fauteuils de nos salons. Ils travaillent plutôt dans la pénombre de nos cuisines et dans l'obscurité de nos caves. Ils ne sont pas, que je sache, dans une position de pouvoir dans nos sociétés. Ils en sont plutôt les fantômes, les laissés-pour-compte, ceux dont on feint d'ignorer la présence physique, mais dont certains se réjouissent d'exploiter la force de travail économique.

Au sommet de notre maison belge, il y a, au grenier, un endroit inaccessible : l'Office des Etrangers. Cet Office dépend organiquement du ministère de l'Intérieur. Dans cet Office, le téléphone sonne. Il sonne tous les jours. Il sonne longtemps. Un sans-papier appelle l'Office des Etrangers, il entend ceci : "Welkom bij de Dienst Vreemdelingenzaken. Om verder te gaan in het Nederlands, druk 1".

"Bienvenue à l'Office des Etrangers. Pour continuer en français, appuyez sur 1... Veuillez vous assurer que vous avez sous la main le numéro de sûreté publique ou le numéro de visa. Vous êtes un particulier, appuyez sur 1. Vous êtes avocat, appuyez sur 2..."

La voix du répondant demande ensuite de préciser l'objet de l'appel.

Choix auquel il est invariablement répondu : " Toutes nos lignes sont occupées, merci de bien vouloir patienter..."

Et l'on patiente, trente, quarante-cinq minutes, voire une heure. Le tout avec une musique qui vous accompagne dans cette attente. Une musique choisie par un hasard plein d'ironie et diffusée en boucle, jusqu'à la nausée : le *Stabat mater dolorosa* de Pergolèse ! L'Office des Etrangers a donc comme musique d'attente de son répondeur un chant liturgique qui dépeint Marie pleurant son enfant crucifié... Et dont les premiers mots chantés en latin sont « Quel homme pourrait retenir ses pleurs ? Qui ne pourrait s'affliger ? »

Qu'est-ce qui m'indigne, dans cette maison que je viens de décrire ? Qu'est-ce qui me choque, dans ces lignes occupées qui ne s'occupent de personne ?

L'attente. (pause de 5-7 secondes).

Il ne s'agit pas, Mesdames, Messieurs, de ces attentes qui empoisonnent nos jours occidentaux. De ces files d'attente agaçantes que nous subissons aux bureaux de poste ou dans les grandes surfaces. Non, il s'agit d'attentes autrement plus éprouvantes, et qui, elles, s'étalent sur des semaines, des mois, voire des années.

Le parcours de Rothman a été et reste parsemé d'attentes. L'attente du sort réservé à sa demande de régularisation, l'attente d'un lendemain autrement plus imprévisible que les nôtres, l'attente dans un centre fermé avant expulsion. Rothman, alors détenu au Centre 127 bis, confié à un journaliste : " Je me mets à culpabiliser, comme si j'avais fait quelque chose de mal, de grave. Comme si je devais payer quelque chose, ici au centre fermé. Et puis parfois j'ai la haine, l'envie de crier aux politiques qu'ils se trompent." L'attente de l'expulsion. L'attente d'un visa, l'attente du retour. Et le tout, vous vous en doutez, dans un climat de peur... latente.

Rothman est aujourd'hui de retour, c'est vrai, mais la justice ne se contente pas de scénarios qui se terminent bien. Car les attentes qu'on a fait subir à Rothman, car les attentes infligées aux sans-papiers sont illégales. Elles sont illégales parce qu'elles violent le principe de sécurité juridique, le principe du délai raisonnable et le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Avant toute chose, la sécurité juridique. Dans un Etat de droit, les hom-

mes et les femmes doivent pouvoir prévoir les conséquences juridiques des actes qu'ils posent. Le droit doit être clair, accessible et prévisible. Quand des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont en jeu, le flou ou le vide juridique sont autant d'abîmes qui s'ouvrent sous les pieds des justiciables, abîmes qui sont le lot quotidien des sans-papiers, en Belgique et en Europe. En Belgique, nous avons une législation aux allures de grand bricolage, des critères flous, des pouvoirs discrétionnaires. Des délais qui confinent les sans-papiers dans une insécurité d'existence. Et qui empêchent leurs avocats d'exercer correctement leur profession.

Ensuite, le principe du délai raisonnable. Principe garanti, en matières pénale et civile, par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour constitutionnelle belge a même érigé le principe du délai raisonnable en principe général de droit interne, principe qui a donc vocation à s'appliquer en toutes matières. Je plaide aujourd'hui pour que ce principe général du délai raisonnable s'applique à toute situation impliquant un élément temporel d'attente et touchant à un droit de l'homme ou à une liberté fondamentale. L'Etat belge devrait donc être tenu d'appliquer ce principe au-delà des seuls champs pénal et civil visés par la Convention européenne. Le droit des étrangers ne devrait par conséquent pas demeurer cette zone où des délais déraisonnables sont la règle et où cette déraison ne semble pas émuouvoir outre mesure l'Administration.

Le droit, enfin, de mener une vie conforme à la dignité humaine. Droit garanti à l'article 1er de la Déclaration universelle de 1948. Droit consacré par la Constitution belge. La dignité humaine comporte le droit de ne pas devoir attendre des années une réponse étatique à une question humaine. La dignité humaine, c'est aussi le droit, pendant ces attentes déraisonnables, le droit de vivre au grand jour, homme parmi les hommes, femme parmi les femmes.

J'entends déjà certains d'entre vous me rétorquer, en tout cas en pensée : « si vous ne voulez pas que ces gens attendent, expulsions-les dès demain ! » À ceux-là, je réponds que les principes de sécurité juridique et de délai raisonnable sont avant tout des garde-fous tenant aux procédures, aux formes. Mais il faut encore, bien entendu, que le contenu du droit lui-même soit conforme au droit à la dignité humaine

et aux droits et libertés que nous avons mis des siècles à énoncer. Il ne suffit bien évidemment pas de faire vite pour faire bien. Tout acte posé par un Etat ou par une personne véhicule une image, un modèle. Par nos actes, nous montrons au monde entier ce que nous sommes. Or, ces dernières années, nous en sommes arrivés à reprocher à des rescapés de la misère ou de la guerre de vouloir réaliser leur rêve d'une vie meilleure. Je fais mien le regard d'un Umberto Eco, en me disant que notre propre vie se carnalise et que nous assistons tous les jours à des "spectacles, (...) qui représentent la vie comme un éternel Carnaval, où des bouffons et de très belles filles ne lancent pas des confettis mais une pluie de milliards que tout un chacun peut gagner en jouant (et après, nous nous lamentons parce que les étrangers, séduits par cette image de notre pays, font de faux papiers pour venir en ce Luna Park permanent)".

Quelle raison valable avons-nous de refuser ces personnes ?

De quel droit repousserions-nous des êtres humains qui vivent dans notre maison depuis des années, qui y ont leurs enfants qui jouent avec nos enfants, dans notre langue qu'ils parlent comme la leur ? De quel droit les grands-pères de nos grands-pères ont-ils, au juste, spolié les maisons et les jardins d'autrui sur d'autres continents ? Ils ont enfoncé les portes de leurs maisons, et, non, cela ne date pas du Moyen Age, cela date tout juste d'avant-hier. Nous n'avons pas non plus hésité, il y a quelques décennies à peine - c'était hier -, à accueillir à bras ouverts des millions d'hommes et de femmes, quand il s'agissait de descendre sous nos terres pour aller chercher le charbon.

Aujourd'hui, on entend souvent qu'on ne peut tout de même pas accueillir toute la misère du monde. Mais si l'on creuse, si l'on va au fond des choses, on peut aussi voir le monde autrement. Avec Kant, je plaide pour un "droit de commune possession de la surface de la terre sur laquelle, parce qu'elle est sphérique, les hommes ne peuvent se disperser à l'infini; il faut donc qu'ils se supportent les uns à côté des autres, personne n'ayant originellement le droit de se trouver à un endroit de la Terre plutôt qu'à un autre". Personne n'a originellement le droit de se trouver ici plutôt que là-bas. Au fond, si, en 1966, mon propre grand-père - alors qu'il voyageait clandestinement dans un train Paris-

Amsterdam - si mon grand-père ne s'était pas, en 1966, jeté de ce train en marche à hauteur de Bruxelles, je ne serais pas à cette tribune pour plaider la cause de Rothman. C'est que la réalité ne s'encombre pas des frontières juridiques qui délimitent nos espaces quotidiens.

Ma réalité à moi, c'est Bruxelles. Et si Bruxelles me plaît, c'est parce qu'on y parle mille langues, qu'on y mange toutes les cuisines du monde, qu'on y rencontre, à toute heure du jour et de la nuit, des hommes et des femmes de tous horizons. Avec ou sans papiers...

Mais quelle importance ? Quelle hypocrisie nous empêche-t-elle de voir la réalité en face ? La vie d'un Rothman est en Belgique : il y a sa famille, ses amis, sa petite amie, son entourage. Il y poursuit des études supérieures pour devenir ingénieur industriel. Il y projette son futur, car, aujourd'hui, il est d'ici. Tout simplement. Son pays natal, qu'il a pu revoir grâce à l'absurde aller-retour qui lui a été imposé par l'Office des Etrangers, ce pays-là lui est d'ailleurs devenu... étranger.

Nous nous sommes proclamés hérauts des droits de l'homme. Qu'attendons-nous, au juste, pour faire concorder nos actes avec nos paroles ? Et voilà que nous nous retrouvons devant une question éternelle... Celle que nous nous posons toutes et tous, tout au long de nos existences. Celle dont nous remettons souvent la réponse au lendemain, car la réponse que nous pressentons, parfois, nous fait peur.

Cette lancinante question... Qu'est-ce que nous attendons pour changer ?

C'est aujourd'hui que les changements doivent intervenir. C'est dans le présent qu'il faut agir.

Que cessent, Madame la ministre, ces attentes illégales.

Car la justice ne se contente pas, ne peut pas se contenter, de scénarios qui se terminent bien.

Le 1er février 2009, à 11 heures 50 minutes et 4 secondes, à Bruxelles, Rothman Salazar poursuit le rêve d'une vie meilleure.

Au même moment, dans la clandestinité des rues belges, des sans-papiers attendent...

Toujours au même moment, à Caen, un avocat bruxellois prononce humblement les derniers mots de sa plaidoirie et vous remercie de l'avoir écouté. »

CLIS de Batz du 19 février 2009

La CLIS (commission locale d'information et de surveillance) s'est réunie pour informer ses membres sur une nouvelle étape dans le projet d'implantation de l'usine mécano biologique sur le site de Batz au Nord de Bayonne. Monsieur le sous-préfet communal l'ordre du jour : l'organisation de la concertation. Le CADE en profite pour demander que l'association riveraine ADECH (Association de défense du chemin de Hargous) participe à la CLIS en tant que membre, et que soit tenue une réunion publique réunissant les différents acteurs. L'association ADECH, conteste l'implantation d'une usine de cette envergure, en milieu urbain et regrette que ce soit encore la population de Bayonne Nord, après avoir subi les nuisances de Bacheforès, soit une nouvelle fois pénalisée.

Rappel du fonctionnement du traitement des déchets ménagers sur le site de Batz

140 000 tonnes vont transiter par ce site. Environ 80 000 tonnes/an d'ordures ménagères en mélange non triés (poubelles noires). Après un tri mécanique et manuel, il reste 50 % de refus de tri (à enfouir) et 50 % de fermentescibles. Ceux-ci vont subir un traitement soit par compostage soit par méthanisation.

Environ 60 000 T/an de déchets recyclables (poubelles jaunes + déchetteries) qui partiront dans les diverses filières.

Bil Ta Garbi s'engage à ce qu'il n'y ait pas d'odeurs, l'ensemble des bâtiments sera couvert. Le syndicat affirme d'autre part que l'augmentation de bruit sera minime, vu la présence de l'autoroute et la « faible » augmentation du trafic (+25%)... quand même !

Le CADE trouve bien regrettable de minimiser et de considérer comme

acquis le trafic actuel généré par le centre de transfert de Bacheforès : il représente tout de même un va et vient d'au moins 30 camions/jour et si on ajoute 25%, cela donnera tout de même 40 camions/jour dans un quartier urbain.

Planning

- **Janvier 2009** : recrutement du bureau d'étude ;
- **Mi - 2009** : appel public à la concurrence ;
- **Fin 2009** : enquêtes publiques pour déclaration d'utilité publique ;
- **Fin 2010** : enquêtes publiques pour l'autorisation d'exploitation ;
- **Mi - 2010** : débuts des travaux ;
- **En 2013** : mise en service.

Organisation de la concertation

Le syndicat souhaite une concertation ou « information », importante et dans de bonnes conditions. Pour ce faire, on nous annonce le 19 février qu'elle se déroulera du 23 février au 31 mars. Auront lieu des réunions débats et des permanences hebdomadaires au siège de Bil Ta Garbi où des registres seront mis à disposition du public. Deux samedis, des permanences seront tenues à la maison de la ville, avenue Jouandin à la ZUP. Pour s'assurer du bon déroulement des opérations, le syndicat se dote de services (c'est une première) d'un médiateur appelé « garant de la concertation », nommé par le Préfet et qui effectuera une synthèse des propos recueillis. Cela ressemble étrangement à une pré-enquête publique, il faudra être très vigilant.

Depuis les années 1990, le CADE réfléchit sur la problématique des déchets ménagers. Nous n'étions pas d'accord sur le re-découpage du département en 3 bassins qui prévoyait un bassin Ouest surdimensionné et où le cabinet Trivalor, mandaté par le conseil général de faire une étude, nous réservait un méga incinérateur. Lors des réunions de concertation engagées en 2004 par le syndicat Bil Ta Garbi, nous avons défendu notre position qui était :

- Que les déchets ménagers et assimilés soient collectés et traités par communautés de communes ou par Cantons, en régie (pas de notion de bénéfice).

- Nous demandions de ne plus rien mélanger, d'opérer un tri à la base avec un ramassage en porte-à-porte afin d'éviter les refus de tri.

- De développer le compostage individuel et collectif ; créer des emplois d'ambassadeurs de tri ; informer par des réunions de quartier par les médias et les écoles etc...

- De développer les déchetteries

avec à proximité des recycleries (Emmaus).

- Et donc de préférer à ces conditions la création de petits centres d'enfouissements (structures de proximité). Ceci responsabiliserait chaque commune et ses habitants et limiterait les distances de transport.

D'autre part nous avons souligné que seule une redevance basée sur le poids et la fréquence d'enlèvement des déchets résiduels pourrait entraîner une réduction significative de la production de déchets résiduels. A chacun ses déchets.

Ça tousse dans les chaumières

RÉUNION publique organisée par l'association ADECH à propos de l'implantation de l'usine de traitement des déchets ménagers sur le site de Batz-Arcando.

Le 5 février 2009, entre 250 et 300 personnes ont répondu à l'appel de l'ADECH, entassées dans la salle Paul Bru du Quartier Saint Etienne. Ces riverains du site de Batz, venaient chercher des informations, inquiets et surpris d'apprendre que le dossier était déjà très avancé. Mme Maymou-Angulo, exploitante des pépinières dont 2 ha devraient être utilisés pour le projet, se demande pourquoi Bil Ta Garbi a choisi une des seules zones vertes

de Bayonne. Elle rappelle que les pépinières Maymou ont fait l'objet, en novembre 2008, d'un classement ministériel au « titre des sites » pour leurs richesses écologiques.

Les membre de l'association ADECH qui vont subir une augmentation de trafic de camions se demandent pourquoi cette usine sera implantée dans un quartier urbanisé. Le comité de défense des locataires de Bayonne déplore le manque de cohérence : alors que le quartier vient d'être développé et rénové, on leur impose une usine à détritrus. L'association du Banc St Bernard, redoute que ce ne soit l'occasion de relancer le Barreau Nord et enfin dans l'assistance un partici-



Le 5 février dernier, entre 250 et 300 personnes ont répondu à l'appel de l'ADECH

pant souligne que c'est toujours le quartier le plus populaire de Bayonne qui hérite des équipements dont personne ne veut.

Le CADE est intervenu pour recentrer le débat sur le problème des déchets générés par notre société de consommation. Mme Loyce, Présidente du Cade, a rappelé l'histoire du traitement des déchets dans le département. Elle a regretté vivement que les élus du BAB, sachant que le contrat avec la Sté Novergie, gérant l'incinérateur, se terminait en 2005, n'aient pas prévu une solution alternative durable pour l'avenir. Lorsque le syndicat Bil Ta Garbi est devenu responsable du traitement des ordures Ménagères et assimilées, il n'a eu d'autres choix que d'expédier 66 % de nos ordures ménagères en Gironde.

Lors des rencontres avec Bil Ta Garbi en 2004, nous avons obtenu qu'il n'y ait plus d'incinérateur et que l'axe directeur soit la diminution de la production des déchets. Partant de rien, nous reconnaissons les efforts du syndicat.

Les riverains souhaitent une réunion publique avec les différents acteurs, car ils condamnent le fait de ne pas avoir été consultés sur le choix du site et de n'avoir pas été informés personnellement.

Le CADE comprend la colère des riverains. Il s'agit d'un méga centre qui va traiter les ordures ménagères et les recyclables des 3 bassins du syndicat. Ce qui est à notre avis inacceptable aux yeux des populations, les nuisances étant multipliées (odeurs, transport, bruit etc.).

De nombreux exemples en France, démontrent qu'en traitant les déchets par cantons ou par communautés de communes, l'acceptation des populations est justifiée par « à chacun ses déchets ». Le 25 avril, le CADE reçoit Monsieur Dany DIETMAN, Professeur de biologie, maire d'un petit village d'Alsace et membre d'une communauté de communes d'environ 150 000 h. Tous les Maires et leurs habitants, ayant la compétence de la collecte et du traitement, ont réussi à réduire leurs déchets de 374 kg/h/an à 86 kg/h/an.

Commission déchets

Quand le CADE en prend plein la gueule, il met les points sur les "i"

LE 25 février, les opposants à l'implantation de l'usine de traitement des déchets sur le site de Batz à Bayonne tenaient une réunion. A cette occasion, on a vociféré très fort contre le CADE, accusant l'un de ses porte-parole moustachu d'être abertzale, puis complice du maire de St Pierre d'Irube président de Bil Ta Garbi.

Sur le fond

Dès qu'il a été prévu d'arrêter l'incinérateur de Bacheforès, les autorités ont envisagé pour le remplacer, un autre incinérateur géant (voir Ortzadar N°88) capable de brûler 150 000 t/an et pour financer et nourrir la bête on a créé un syndicat de 200 communes.

Le CADE s'est battu (quand d'autres vociférateurs dormaient les poings fermés) contre l'incinérateur (la pire des solutions voir Ortzadar N° 106 ; 108 ; 119 etc.), pour des syndicats plus petits capables de gérer leurs déchets au plus près de leur production, pour un tri plus important en amont et pour la production de moins de déchets. Le CADE a donc manifesté contre les prospectus publicitaires (voir Ortzadar N°112), contre le sur-emballage devant Carrefour etc. (voir Ortzadar 103). Il a également organisé des conférences avec des spécialistes comme Mr Pierre-Emmanuel Neurohr, directeur du CNIID (centre national d'information indépendante sur les déchets) et le professeur Paul Connett, un américain qui parcourt le monde pour promouvoir la politique du zéro déchet (voir Ortzadar N°108), Mr Daniel Dietman, l'exemple à suivre (voir Ortzadar N°105) qui reviendra le 25 avril 2009 à Bayonne. Il a également accueilli, à Mouguerre, la coordination nationale de réduction des déchets (voir Ortzadar N° 108).

Lorsque Bil ta Garbi a abandonné l'option de l'incinérateur, le CADE s'est félicité de ce choix. Cependant, 200 communes dans le syndicat impliquaient des installations très importantes en termes de quantité de déchets traités et les projets se sont très vite heurtés à de très forts rejets des populations qui auraient sans doute accepté de traiter leurs déchets mais pas 140 000 tonnes. Le CADE qui avait proposé d'autres options a toujours jugé légitime le refus des populations. Les levées de boucliers de Labastide, de Mouguerre se sont soldées par des victoires qui ne doivent rien à une supposée complicité du porte parole du CADE avec qui-conque. Si les populations ont gagné c'est qu'elles se sont battues et c'est leur faire injure que de penser le contraire. Et évidemment, il est de notoriété publique que le porte-parole du CADE n'appartient à aucun parti. Et les vociférations et le dévouement de certains n'empêcheront pas d'être obligé de réfléchir à la meilleure façon de gérer nos déchets.

Sur la forme

Disons le tout net : le CADE n'est pas indispensable et on peut le critiquer avec un minimum d'honnêteté quand même. Disons le tout net aussi, le CADE n'a pas vocation à aller se faire insulter, encore moins par le représentant de « Terre Verte » qui après avoir proposé un incinérateur, le chaulage, la pyrolyse vient enfin de découvrir cet été : M. Dietman. Ainsi, aux opposants qui jugent le CADE bien peut intéressant nous disons, eh bien faites sans nous. Faites mieux que nous.

Le Bureau

Une typo écolo

LES inventeurs d'une police de caractère à trous prétendent qu'elle permet d'économiser 20 % d'encre.

Ils sont forts les Néerlandais de Spranq. Cette agence de communication a longuement planché sur une réduction de sa consommation d'encre qui ne nuirait pas à la lisibilité de ses écrits. Le résultat, d'une simplicité confondante, est sans doute inspiré par l'observation du gruyère ou du leerdammer : plus il y a de trous,

moins il y a de matière. Baptisée Ecofont, cette police à trous, véritable révolution typographique, est téléchargeable gratuitement sur www.ecofont.eu.

Puisque Marseille le dit !

IL ne s'agit pas de la ville mais de l'économiste J. Marseille, qui le 22 janvier dernier, dans Le Point, développait son bréviaire ultralibéral. En substance, ce type (tête à claques n'est-il pas ?), expliquait que les crises financiè-

res (1929, 1987, 2000 et 2008-2009) sont d'une « affreuse banalité ». Les effets désastreux sur l'emploi, il n'en a cure... Pour lui, quand tout va mal, c'est simplement que le marché s'autorégule. Ben voyons ! Pour lui : « Ce n'est pas le capitalisme qu'il faut aujourd'hui refonder pour sortir de la crise actuelle, mais une certaine éthique qu'il faut retrouver... Du moins pour les sept prochaines années, celles qui nous séparent de la prochaine crise ! ». Un peu d'éthique avant tous les chambardements. Avec ça, on a le cul sorti des ronces !

Ordonnance de Jugement du Parquet de Bayonne



la page
d'
attac

Il est de coutume pour Attac Pays Basque de consacrer sa page de mars dans ORTZADAR à un compte-rendu de ses activités de l'année précédente. Le système financier mondialisé qu'Attac dénonce depuis sa naissance il y a tout juste dix ans en montrant ses dérives et ses méfaits, crédibilise paradoxalement notre engagement en faveur d'une vraie réglementation des marchés financiers, et d'une économie soucieuse des Hommes et respectueuse de l'environnement. Nous avons lutté tout azimut en 2008, comme on le verra ci-dessous, en proposant des alternatives, aux échelles locales, nationales, européennes et mondiales... Nous nous essayons en ces temps de crise financière, sociale, écologique et économique à un peu d'humour.

Ordonnance de Jugement du Parquet de Bayonne à l'encontre de Mme Claire Deruy, Présidente d'ATTAC Pays basque

« Nous, Président du Parquet de Bayonne après enquête diligente durant un an par les Services des Renseignements Intérieurs, retenons contre vous les charges suivantes :

Vous êtes présidente d'un dangereux mouvement d'ultra gauchistes regroupés sous le nom d'ATTAC Pays basque.

Les charges suivantes ont été retenues contre vous :

1. - Vous avez organisé au Boucau, le 4 octobre 2008, sous le nom de « Fête des dix ans d'ATTAC », un rassemblement d'individus égarés que vous avez prétendu former à la

science de l'économie et à la critique des politiques sociales et migratoires de l'Union Européenne. En fait, il s'agissait pour vous d'y pratiquer la propagande et le prosélytisme pour votre groupuscule. Vous êtes parvenue à vos fins, puisque des individus en voie de perdition ont adhéré à votre discours, et vous ont même versé de l'argent.

2. - Le 15 octobre, vous avez été photographiée et filmée au Rocher de la Vierge de Biarritz, en train de soutenir des individus désœuvrés, aux côtés du mouvement le DAL. (Mouvement pour le droit au logement.) Non contents d'être assistés par l'Etat, ces individus l'accusent de ne pas honorer le quota de logements sociaux, alors que leurs seuls désirs tournent autour de deux activités : la consommation d'alcool et la fornication.

3. - Vous et votre mouvement d'agitateurs avez protesté devant la Sous-Préfecture de Bayonne, le 17 octobre, contre le fichier EDVIGE destiné à assurer la protection et la sécurité des citoyens.

4. - Le 20 novembre, vous avez tenté de soulever la population contre les réformes indispensables menées par le gouvernement en faveur de l'Education et le 22 novembre, contre celles devant sauver la Poste.

5. - Le même mois, vous aviez tenté de faire obstacle au bon déroulement du G20 en manifestant bruyamment à Bayonne, inquiétant les badauds honnêtes qui se rendaient tranquillement au marché, ironisant sur la promesse de Nicolas Sarkozy de fermer les paradis fiscaux.

6. - Le 20 décembre, vous avez récidivé pour obtenir la fermeture du centre de rétention de Hendaye qui offre asile à des immigrés dont le nombre croissant met en péril la sécurité de la Nation et l'Economie de notre pays.

Le 29 janvier 2009, non contente de participer à la grève générale du matin, vous avez été vue aux côtés du délinquant récidiviste notoire, José Bové, faisant obstacle au bon déroulement de la Justice dans la scandaleuse affaire de EHLG. (La soi-disant chambre d'agriculture du Pays basque.)

7. - Vous animez deux fois par mois des soirées dans une taverne glauque de Bayonne, que vous appelez Attac Cafés de l'Atalante. Vous y buvez du Jurançon, et vous y incitez des travailleurs honnêtes à soutenir la racaille, et à faire obstacle aux mesures gouvernementales pour la bonne santé des banques, pour le sauvetage de la Sécurité sociale, pour l'offre faite aux bons citoyens de travailler jusqu'à soixante dix ans.

8. - Chaque premier vendredi du mois, vous et votre secte occupez la place de la Liberté, à Bayonne, en soutien aux sans papiers. Une heure durant, vous tentez d'y intimider les forces de l'Ordre par votre immobilité et votre silence menaçants.

9. - Vous avez renforcé vos relations de complicité en 2008, avec le CADE, le réseau logement, la Cimade, Artisans du monde, le CCFD, Etxalde, BLE, la Ligue des Droits de l'Homme, le Forum Social mondial et local, et bien d'autres encore, aux fins de procéder à un

nivellement social par le bas, de remettre en cause le système productiviste, et de nier les panacées universelles que sont les OGM et la LGV.

10. - Vous avilissez les valeurs de la Démocratie en feignant de croire que c'est le Suffrage Universel qui doit contrôler l'Union Européenne, et en vous élevant contre le Traité de Lisbonne.

En conséquence, et pour que Justice soit faite, Dame Deruy,

Le Parquet de Bayonne vous condamne avec sursis à écouter le journal télévisé de TF1 matin et soir pendant les dix prochaines années, sous peine d'être mise en garde à vue de quarante huit heures reconductibles.

Par ailleurs, vous êtes condamnée aux dépens pour les frais de justice.

Pour le Procureur de la République empêché, Luce Buchheit.

Nota bene :

Si, comme l'indique votre site <http://www.local.attac.org/paysbasque>, vous envisagiez d'organiser à l'Atalante à 19 heures, un Attac café le 10 mars sur la finance solidaire et le 6 avril sur le transport, et le 26 mars à 20 heures à la Maison pour tous d'Anglet une conférence de Geneviève Azam (Conseil scientifique d'Attac France, enseignante à Toulouse Mirail) intitulée : *Justice sociale et crise écologique: quelles politiques pour l'Union Européenne ?*, la Cour serait moins clémente. »

Pour tout contact : Attac Pays Basque 81 avenue des Glycines 64990 Mouguerre ou : pays.basque@attac.org



“ CHOMSKY & COMPAGNIE ”

Mardi 6 décembre le cinéma l'Atalante a accueilli Daniel Mermet. Il est venu présenter le film qu'il a co-réalisé sur Noam Chomsky. La salle n'a pas pu contenir toutes les personnes qui souhaitaient être là.

Faut-il présenter Daniel Mermet qui anime l'émission « *Là-bas si j'y suis* » depuis bientôt 20 ans sur la radio publique *France Inter*? Les sujets y sont extrêmement variés ; le ton est dérangeant, provocateur. Sa manière, à lui, de cultiver l'audience est d'approfondir les sujets sur lesquels les médias traditionnels refusent de s'attarder. Il n'y a pas d'exclusive : une émission sur la faillite d'Enron, peut succéder au portrait sentimental d'un pauvre gars qui trouve dans la peinture naïve une raison d'exister. Évidemment, Daniel a un certain talent de présentateur, car ses émissions ont beaucoup d'épaisseur, de couleurs. En fait on a l'impression de voir les images, de sentir les gens, de les toucher, rien qu'en l'écoutant. Son art stimule tous nos sens, en plus de notre cœur, et donne à la radio tout son potentiel d'expression et de plénitude.

A travers le *répondeur*, il sélectionne certaines remarques pertinentes de ses auditeurs. Depuis 2001, D.M. propose toutes ses émissions sur le site « *la-bas.org* ». Le développement des outils numériques (Internet + baladeur) fait qu'il n'a jamais été aussi facile de l'écouter.

Les repaires des AMG

C'est une prise en charge, au plus petit niveau de la société, de l'ana-

lyse de notre Monde, dans l'esprit de l'émission de D.M. Les citoyens s'y réunissent et prennent un peu de temps pour confronter leurs points de vue. Les AMG ce sont les « auditeurs modestes et géniaux ». Modeste par que c'est une condition nécessaire à la vie en société et Géniaux, parce que du haut de leur temps de vie, ils ont un potentiel de réflexion qui peut être aussi valable que celui des élites médiatiques. Henry Miller écrivait dans *Les livres de ma vie* : « *Une chose est sûre aujourd'hui, ce ne sont certainement pas les illettrés les moins intelligents d'entre nous.* » C'est donc tout naturellement qu'est apparu sur Bayonne un repaire des AMG. Jean-Yves et Jessica (06 79 01 76 36) l'hébergent à la brasserie du Trinquet St André, rue du jeu de Paume et la correspondante locale est Eliane (06 73 52 45 21).

Courriel :

amgbayonne@hotmail.fr.

http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=981

Chomsky & Compagnie

Ce documentaire de 2h (richement illustré) décrit le combat de Noam Chomsky. Chomsky est un linguiste, il a 80 ans et, toute sa vie, il a analysé les méthodes de communication. Ses connaissances lui ont permis d'évaluer les mécanismes de :

« *La fabrication du consentement* »^(*)

On doit le terme à un économiste étasunien qui pensait qu'une démocratie rampante était plus facile à mener qu'une dictature agressive. Et pour que les quidams de base restent tranquilles il faut manipuler l'information afin qu'ils soient persuadés d'être dans le meilleur des mondes. Par quels moyens ? Chomsky montre que les techniques marketing qui sont utilisées pour vendre un produit sont transposées par les gouvernements pour « vendre » un modèle de société.

Le dialogue suivant entre un jeune homme et Chomsky résume bien cette position :

JH - Comment le gouvernement influence-t-il les médias ?

NC - Il ne le fait pas. Le gouvernement n'a presque pas d'influence sur les médias.



Noam Chomsky

JH - Alors quel est le mécanisme sous-jacent ?

NC - C'est comme si vous me demandiez comment le gouvernement convainc General Motors d'accroître ses profits ? Cela n'a pas de sens. Les médias sont d'énormes sociétés qui ont les mêmes intérêts que le milieu des affaires, lequel domine le gouvernement.

La mort des égoutiers de Biarritz

De la gestion d'une société peut-on prolonger ce raisonnement à la gestion d'une entreprise ?

Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'horrible accident de Biarritz. Début décembre 3 ouvriers d'une entreprise toulousaine, dont un intérimaire et un cap-verdien, sont descendus dans le réseau d'égouts de Biarritz. Leur entreprise répondait à une mission de la ville qui devait être achevée avant le 22 décembre. À ce moment-là, il y a eu des pluies exceptionnelles. Les passants étaient étonnés de les voir travailler dans des conditions aussi dégradées. Sur les 3 ouvriers qui sont descendus, 2 y ont laissé leur vie. Cette entreprise est spécialisée. Sur les 5 ouvriers de l'équipe, certains étaient bien expérimentés et connaissaient les risques inhérents à une configuration en forte pente. On peut être étonné des processus qui ont poussés ces hommes, dont les salaires sont peu gratifiants, à ne pas prendre plus de précautions. Les collègues qui sont restés en surface ont couru pour chercher des cordes à plus de 100 m. Pourquoi étaient-elles aussi

lourds ? Ils sont allés ouvrir les bouches d'égouts situées plus bas pour interrompre le phénomène de siphonnage. Pourquoi cette précaution n'a-t-elle pas été prise avant ? Quels sont les ressorts qui ont poussés ces hommes à accorder si peu d'importance à leur vie pour qu'ils la mettent en péril aussi facilement ? Ne perçoit-on pas souvent, dans les médias, des courants de culpabilisation à l'égard des travailleurs afin qu'ils renoncent à davantage de sécurité et de meilleures conditions de travail ?

Tout comme Chomsky dénonce des campagnes de « *soporification* » de la gent humaine, n'a-t-on pas l'impression qu'il y a aussi des campagnes de fragilisation des travailleurs en comparant systématiquement nos conditions à celles des travailleurs des pays émergents : « *Ils vont vous prendre votre travail* », « *si vous ne voulez pas le faire, eux le feront* » et surtout « *Si vous ne le faites pas, nous délocalisons* ».

Le contexte social actuel « met la pression » sur les travailleurs en les amenant à accepter une dégradation des conditions et à prendre toujours plus de risques dans leurs activités.

N'est-ce pas encore une forme du processus de la « *fabrication du consentement* » ?

CRL

* *La Fabrication du consentement : de la propagande médiatique en démocratie.* Noam Chomsky - Edward Herman aux éditions AGONE.



POUR UN INSTANT, LA LIBERTÉ

UN FILM DE ARASH T. RIAHI

D'ORIGINE iranienne, Arash T. Riahi a fui l'Iran avec ses parents à l'âge de neuf ans, pour vivre en Autriche.

Une expérience personnelle de l'exil, des témoignages de réfugiés, d'humanitaires, ont inspiré un scénario qui a nécessité plusieurs années d'écriture. Pour un instant de liberté, des réfugiés iraniens ont bravé le sort, renoncé à la quiétude familiale, affronté bien des dangers et parfois trouvé la mort. Dans son film, Arash T. Riahi évoque ce moment crucial de leur périple, entre espoir de liberté et chagrin de l'exil, l'attente en Turquie d'un hypothétique sésame pour l'Occident. Comme personnages principaux, le réalisateur a choisi deux enfants, une petite fille de sept ans, Asy, vive, impertinente, facétieuse, et Arman, cinq ans, intelligent, courageux. Accompagnés de leur oncle, Merdad, et de son ami Ali, ils ont quitté clandestinement l'Iran et leurs grands-parents, pour rejoindre leurs parents déjà installés en Autriche.

La première image du film, trois personnes passées par les armes... Le sort réservé à ceux qui ont fui leur pays et ont été arrêtés ?

Le risque est là qui justifie les tractations avec les passeurs et le voyage hasardeux, dangereux, dans un paysage hostile et magnifique, les montagnes enneigées qui tracent la frontière entre l'Iran et la Turquie. Le premier but du voyage, Ankara la capitale turque. Là se retrouvent tous les candidats à l'exil, dans des hôtels miteux, attendant de longs mois auprès de l'ONU le visa qui leur permettra de réaliser leur rêve : rejoindre l'Europe.

Arash T. Riahi dessine le portrait de tous ces aspirants à l'eldorado européen : un couple et son enfant poussés par l'espoir d'une vie meilleure, deux intellectuels fuyant la tyrannie religieuse et tant d'autres, vulnérables, victimes souvent des

mafieux de tout poil, des autochtones racistes, des services secrets iraniens en cheville avec la police locale. Tous portés par un immense espoir qui leur fait endurer les pires avanies.

Les réfugiés se heurtent à ce mur quasi infranchissable dressé par les pays riches pour endiguer « l'invasion », pardon, l'immigration des victimes de l'oppression politique, religieuse et de la misère économique. Pour un instant de liberté, ces hommes et ces femmes attendent patiemment le visa salvateur, en longues files misérables devant le guichet des Nations Unies.

Beaucoup d'appelés mais peu d'élus satisferont aux exigences drastiques des pays occidentaux.

Le cinéaste filme avec une grande lucidité, sans pathos, le drame de ces réfugiés que le cynisme politique de nos gouvernants continue d'ignorer. Un film qui illustre bien la noirceur et la cruauté d'un monde oublieux des droits de l'homme et rend hommage à ses victimes.

Un film pudique qui montre avec justesse la douleur de l'exil et l'aspiration légitime à une vie meilleure, fût-ce au prix de grandes souffrances et de cruelles désillusions.

En France, un collectif d'universitaires, militants associatifs, journalistes, vient d'éditer un ouvrage : " Cette France là " qui sera distribué gratuitement à tous les hommes politiques, hauts fonctionnaires... Ce livre, très documenté, démontre que la politique menée par Nicolas Sarkozy en matière d'immigration, n'a aucune rationalité économique. Elle a pour objectif (électoral) de mettre en scène le volontarisme politique du chef de l'Etat (*Libération* du 25/02/09).

Une politique qui exige de tous les rouages de l'Etat, la participation à la traque des sans-papiers et à la répression aveugle.



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Le réalisateur, Arash T. Riahi

Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne

CULTURE

PAR CHANTAL POCHAT